

**CITOYENNETÉ  
CONVIVALITÉ  
COCONSTRUCTION  
CULTURE(S)**

---

---

**LE CRL10 EN 2024**

3400 ADHÉRENTS

7600 USAGERS

120 BÉNÉVOLES

220 SALARIÉS

& INTERVENANTS

# CRL10, ÉDUCATION POPULAIRE À PARIS

Dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, l'association CRL10 propose à toutes et à tous des activités et événements culturels favorisant le lien social et l'épanouissement personnel, conformément aux valeurs de l'Éducation populaire.

L'association bénéficie depuis 2001 et jusqu'à ce jour d'un outil clef pour asseoir et faire rayonner son projet : les centres Paris Anim' du 10<sup>e</sup> arrondissement.

La Ville de Paris lui accorde en effet sa confiance pour faire vivre ces équipements locaux au service des Parisiennes et des Parisiens, dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP).

Les projets que le CRL10 initie reposent sur l'engagement et les énergies concordantes de nombreux bénévoles et d'une équipe de 150 professionnels fortement investis : ateliers de pratique artistique, scènes ouvertes, concerts, expositions... Les centres Paris Anim' sont aussi des espaces adéquats et techniquement équipés pour monter des

projets citoyens : Web TV, web radio, projections-débats, accompagnement de projets audiovisuels...

La proposition du CRL10 à l'intention des habitants et des habitantes, notamment les jeunes, s'est enrichie avec l'octroi d'un agrément Centre social et le développement d'un Point Information Jeunesse (PIJ) dans le centre Château-Landon.

L'ouverture, au sein du quartier Grange aux Belles du local associatif du CRL10 « les petits poètes » confère à l'association un nouvel élan dans le 10<sup>e</sup> arrondissement suivant trois axes de travail : la participation citoyenne, la mixité sociale et les pratiques intergénérationnelles.



## HISTOIRE

BIENTÔT 60 ANS, UNE DYNAMIQUE CONFIRMÉE !

**1966** : création de l'association jeunesse 10<sup>e</sup>. Cette dernière se voit progressivement confiée la gestion de quatre centres d'animation (Château-Landon 1974, Grange-aux-Belles 1981, Espaces Jemmapes et Jean Verdier 1987).

**1979** : création de l'association CRL10

**1984** : lancement de l'activité pilote bébés dans l'eau (dits « bébés nageurs » en première intention).

**1990** : lancement de l'activité cirque au gymnase du Buisson St-Louis.

**2001** : à la suite de la loi Paris Lyon Marseille (PLM) et d'une décision du maire de Paris, les élus du 10<sup>e</sup> arrondissement choisissent la DSP comme système de gestion. Dans ce cadre, le CRL10 rejoint le réseau des MJC en adhérant à la Fédération Régionale des MJC en Île-de-France.

Cette adhésion marque le passage à une association d'Éducation populaire de type MJC, dans laquelle les usagers agissent dans toutes les instances.

Le CRL10 a été retenu par la Direction Jeunesse et Sport (DJS) pour une première DSP de six années de 2001 à 2007. Quatre DSP successives de cinq années lui ont ensuite été confiées : 2007/2012, 2012/2017, 2017/2022, 2022/2027.

**A partir de 2015**, une convention est signée avec la RIVP, encadrant la location d'un local associatif situé dans le quartier Grange aux Belles et ouvert à tous les habitants.

**En 2016**, un PIJ est créé au sein du centre Château-Landon, via une convention reconduite en 2022.

**2017**, c'est aussi l'année où un agrément centre social a été attribué au centre Château-Landon. Il a également été reconduit en 2022.



# ACTION ASSOCIATIVE

L'association CRL10 reconnaît les valeurs qui forment le socle conceptuel du réseau des Maisons des Jeunes et de la Culture de France (MJC) auquel elle a choisi d'adhérer : valeurs essentielles d'accueil de toutes et de tous, de partage, d'épanouissement personnel, de laïcité et de solidarité pour participer à la construction d'une société plus juste et plus solidaire.

Ces valeurs sont à l'œuvre dans des démarches quotidiennes de recherche qui visent à :

- promouvoir l'autonomie et l'épanouissement individuels, ainsi que l'expérimentation et l'innovation sociales via la pratique citoyenne
- favoriser le transfert de savoirs, les liens entre générations, les échanges de pratiques culturelles
- respecter les valeurs républicaines, la laïcité et la liberté de conscience individuelle.

- mettre en place le débat d'idées : l'association affirme son ancrage dans le monde contemporain. Elle considère avec lucidité les enjeux actuels, que ceux-ci soient écologiques, climatiques, économiques ou sociaux. Par conséquent, elle vise à élaborer son action et organiser son fonctionnement en interne d'une manière juste, consciente et citoyenne.

**VENEZ ÉCRIRE  
AVEC NOUS LA SUITE  
DE L'HISTOIRE...**

**IL Y A UNE PLACE  
POUR CHACUN  
D'ENTRE NOUS !**



# TERRITOIRES

Le siège social du CRL10 est situé à la Maison des associations de Paris 10<sup>e</sup> arrondissement ; c'est la marque d'un souhait de collaboration avec les services de la Ville de Paris et les autres associations de l'arrondissement.

Le 10<sup>e</sup> arrondissement, c'est pour le CRL10, une diversité d'habitants, d'acteurs de territoire, de lieux emblématiques (canal, gares, hôpitaux, centres d'animation, etc.), de richesses culturelles qui permettent d'envisager une multitude d'actions en direction des populations. De nombreux partenariats sont noués avec des associations locales qui complètent les dispositifs d'action du CRL10 et permettent d'associer des publics divers. Les arrondissements limitrophes (Paris Centre, 9<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>) sont autant d'opportunités pour apporter son concours à des projets intéressant le bien-être et le vivre-ensemble des Parisiens.

Le CRL10 peut aussi contribuer à des projets qui concernent l'Île-de-France (voire le Grand Paris), si la dynamique globale respecte les principes de base de l'Éducation populaire : épanouissement de chacun dans, par et pour le groupe.

Le CRL10 mène des actions en son nom propre, en partenariat associatif, en DSP ou via un marché public ou toute autre forme de financement liée au projet accepté et assumé par l'association.

En 2023, l'association CRL10 anime un local associatif, un PIJ, quatre centres Paris Anim' dont un bénéficiant d'un agrément Centre social.

Le local associatif permet l'accueil de tous les publics et propose des activités gratuites qui favorisent rencontres et partages. Les centres Paris Anim' proposent des activités dites de loisir, à des tarifs liés au quotient familial, dans des domaines très divers : arts plastiques, danse, théâtre, musique, sports...

L'association souhaite poursuivre toutes ces actions en créant des liens entre les différents lieux et événements, pour que les populations présentes soient davantage en lien les unes avec les autres et évoluent dans un « vivre ensemble » apaisé.



# CITOYENNETÉ

La dimension citoyenne est le moteur du projet associatif.

Ce projet associatif permet d'élaborer une vision commune prospective, de faire vivre des rencontres autour de valeurs partagées, de réfléchir aux orientations sociétales.

L'association CRL10 s'est engagée pour promouvoir l'Éducation populaire : trouver sa place au sein d'un groupe, dans des objectifs communs, de s'y épanouir, d'y transmettre ses savoirs et de recueillir ceux des autres.

L'Éducation populaire permet à chaque individu d'agir en tant que citoyen.ne dans la société civile, en respectant des valeurs humanistes par une expression de celles-ci au travers d'actions et d'engagements diversifiés.

Chacun.e a sa place au CRL10 : le respect de la laïcité permet à toute personne de s'exprimer, quelles que soient ses caractéristiques personnelles ; les lieux de ren-

contre permettent l'échange verbal, le dynamisme sportif, l'expression artistique, tous ces volets de l'expression citoyenne, qui, légitimée par la reconnaissance du groupe associatif, trouve là une dimension à l'échelle d'un territoire.

Ce concept socle de "citoyenneté" se décline dans celui de "convivialité" comme participation volontaire à des moments communs.

La "coconstruction", destinée à valoriser les compétences des uns, les dynamiques des autres, les savoir-faire de tous, sans principe de hiérarchie organisationnelle, est une dimension à poursuivre et à amplifier.

Essentielles à ces partages et à ces constructions, les "cultures" de chacun, chacune sont accueillies, discutées, modulées pour favoriser le bien-être de la personne au sein du groupe et le respect du bien commun.



# CONVIVIALITÉ

Au CRL10, le « vivre ensemble » se partage au quotidien : proximité, simplicité dans les relations, bonne humeur...

Dès l'entrée des centres Paris Anim' que gère l'association, des équipes sont à l'écoute dans des espaces ouverts, privilégiant l'accueil et facilitant les rencontres informelles.

Elles ont aussi lieu dans des espaces dédiés, dans les salles d'activité et dans le local associatif, qui accueille la naissance de projets, d'actions avec les familles et favorise les solidarités.

Des accueils informels de jeunes leur permettent de se retrouver et de s'investir dans des projets autour de thématiques et d'enjeux qui les intéressent. Le Point Information Jeunesse facilite aussi leur rencontre.

Les ateliers animés par des artistes, sportifs et autres professionnels sont des lieux privilégiés de convivialité : l'ouverture au collectif, au monde, aux idées et au sensible y est développée et fait de nos adhérents des citoyens actifs et responsables.

Les centres se transforment en lieux de conférences, de concerts, de fêtes conviviales, d'expositions artistiques, d'actions de solidarité, qui promeuvent la culture commune et le "vivre ensemble".

De grands rendez-vous « hors-les-murs » dynamisent les quartiers de l'arrondissement tels que Voix sur Berges, grande fête populaire du chant choral sur le canal ; autant d'événements culturels accompagnés par des actions de médiation proposant des collaborations entre ateliers, entre amateurs et professionnels.

L'essentiel n'est pas la forme que prennent les rencontres : au-delà de l'idée de valeurs communes, le CRL10 souhaite créer de la discussion, de la rencontre et de la critique !



# COCONSTRUCTION

Le CRL10 souhaite placer la dimension de coconstruction au cœur de sa pratique. En effet, en tant qu'association d'Éducation populaire, il est primordial de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour intégrer l'ensemble des acteurs concernés à l'élaboration d'idées, d'actions, d'événements et de projets portés par le CRL 10 dans le but de "faire avec" et non pas "faire pour".

L'association CRL 10 est forte de talents et de compétences multiples : cette diversité est une richesse qui favorise une dynamique collective (bénévoles, usagers, partenaires).

Ligne directrice présente dans chacune de nos actions, des espaces ont été pensés spécifiquement afin de favoriser ces partages, notamment à travers la mise en place de Conseils de maison, véritables organes de représentation des usagers.

Bien au-delà des espaces formels, cette coconstruction peut également s'illustrer davantage dans la quotidienneté : ainsi, le

CRL10 souhaite renforcer cet esprit à travers différents moments de la vie de l'association propices au lien social et au partage.

**VOUS SOUHAITEZ  
EN SAVOIR D'AVANTAGE ?**

**LE QR-CODE CI-DESSOUS  
VOUS MÈNERA VERS DE  
NOMBREUSES RESSOURCES  
EXTÉRIEURES INSPIRANTES,  
INCITANT À LA RÉFLEXION.**



[HTTPS://LINKTR.EE/PROJETCRL10](https://linktr.ee/projetcrl10)



# CULTURE(S)

Le CRL10 reconnaît comme "culture" tout d'abord un ensemble de pratiques et de propositions. Ces pratiques ont toute légitimité à s'exprimer : culture familiale, professionnelle, artistique, spirituelle... Les usages culturels sont par nature multiples, a fortiori dans un réseau d'échanges mondialisés, de flux de population, de diversité ethnique et religieuse : ce sont des droits\*.

C'est pourquoi, dans un mouvement d'abolition des frontières imaginaires, la culture au CRL10, ce sont LES culture(s). Avec le « S », le terme devient l'appréhension concrète de la multiplicité, de la diversité, du droit à la différence.

L'Éducation populaire implique l'accueil de toutes et tous, sans distinction de genre, origine, condition sociale ou intérêt spirituel. C'est pourquoi la proposition d'activités - que ce soit au sein de l'outil DSP ou dans le cadre associatif en général - se veut ouverte à toutes et tous et diversifiée.

C'est-à-dire que l'ensemble des activités de l'association peut inclure toute pratique correspondant à un public donné ; mais en complément, tout item de notre proposition souhaite inviter à pratiquer un pas de côté, permettant l'ouverture, la découverte et la coopération.

L'un des challenges des professionnels est de décloisonner leurs propres pratiques et d'élargir dans le même mouvement leur champ coopératif.

Les événements ou actions menées au CRL10 se veulent promoteurs d'un dialogue continu entre cultures et communautés différentes, de manière à inciter à la compréhension mutuelle, socle possible d'une culture commune, jamais acquise, dans le territoire concrètement dense et diversifié du 10<sup>e</sup> arrondissement.



